

Le Beausset *Mag'*

*Spectacle «Block»
Janvier 2017*

Magazine d'informations municipales

PRINTEMPS 2017



N°9



Chères beaussétanes,
Chers beaussétans,

Le 1^{er} trimestre d'une année décisive et ô combien importante s'achève. Bientôt, ce seront les échéances électorales avec les présidentielles des 23 avril et 7 mai, suivies des législatives les 11 et 18 juin et enfin les sénatoriales – concernant les grands électeurs – le 24 septembre.

Que ferons-nous de ces grandes consultations ? Nous dessinerons l'avenir de notre pays !

11 candidats sont en lice avec des programmes plus ou moins cohérents, plus ou moins convaincants car plus ou moins réalistes et réalisables.

Puisque le choix vous est donné, exprimez-vous et **votez** !

Aujourd'hui, on instrumentalise et on vilipende à qui mieux-mieux ; ça n'est pas très digne mais c'est la proximité du scrutin qui veut ça. Alors chacun y va avec ses moyens car les « lanceurs de bruits » savent bien que l'enjeu est important. Celui qui va être choisi par les Français aura le pouvoir d'imprimer sa marque au devenir de la France.

Toutes les propositions ne se valent pas, certaines ont une vraie vocation à redresser la France.

A chaque électeur de décider en son âme et conscience du bulletin qu'il glissera dans l'urne. L'enjeu, c'est la France et le bien-vivre sur notre sol.

Une chose est certaine, c'est l'électeur qui décidera. Pas les médias, pas les instituts de sondage. Vous avez le pouvoir, alors utilisez les cartes électorales que vous venez de recevoir et rendez-vous dans les urnes pour une saine confrontation des idées. Ayez la fierté de porter votre candidat à la tête du pays, pour qu'il propose un avenir à vous et vos enfants et qu'il vous représente dignement hors de nos frontières.

Ne gâchez pas ce droit de vote qui vous est offert, servez-vous en en pensant à ceux qui se sont battus pour l'obtenir.

Votre Maire,

Georges Ferrero

1^{er} vice-président de la Communauté
d'Agglomération Sud Sainte-Baume

S'agissant des candidats, le masculin est employé comme genre neutre, puisqu'il vise aussi bien des hommes que des femmes.

Le Beausset Mag'

- Directeur de la publication :
M. Le Maire, Georges Ferrero
- Rédaction : Cabinet du Maire
et Service Communication
- Photos : collaboration bénévole
et experte de Thierry Gueirard
- Conception graphique et réalisation :
 **SIRA - 04 94 74 00 09**

Dépôt légal : à parution
Ne pas jeter sur la voie publique

Sommaire

Devoir de mémoire	3
Vie pratique	4
Travaux	6
Question d'actu	8
Ça s'est passé au Beausset	10
Essor économique	12
Retour en images	13
Etat-Civil	14
Focus	15
Jeunesse	16
Agenda des manifestations	18

www.ville-lebeausset.fr

1^{er} novembre 2016

Le maire et nombre de ses élus se sont rassemblés pour honorer la mémoire de nos défunts. Après la messe en l'église Notre Dame de l'Assomption, le cortège a traversé le village jusqu'au cimetière. Dépôts de gerbes, lectures de messages, bénédiction et appel des 21 poilus ont ponctué, dans une ambiance solennelle, ce moment de recueillement.

11 novembre 2016

Élus de tous bords, membres de la légion d'honneur et de la fondation de la France libre, délégués du Cercle du 24 février, porte-drapeaux, représentants du monde combattant et corps de la 35F, représentants des Corps constitués et une population importante composée de familles et jeunes enfants et scolaires ont célébré le 98^e anniversaire de l'Armistice de 1918. Accompagné en musique par l'Avenir musical, l'assemblée a manifesté ferveur et recueillement. Appel des noms des 13 morts de 1916, dépôt de gerbes et de

bougies, minute de silence, lecture de messages y compris par des jeunes. Et parmi d'autres chants, la Marseillaise était puissamment chantée en signe d'union. Les jeunes arboraient des fanions tricolores et déposaient chacun leur tour une rose, tandis que les adultes, parmi lesquels les représentants du Département Andrée Samat et Marc Lauriol, le Maire Georges Ferrero accompagné de Jean-Paul Joseph, maire de Bandol... déposaient une gerbe au pied du monument aux Morts avant de saluer les porte-drapeaux et de leur faire une haie d'honneur.



2 janvier 2017

C'est une tradition depuis la Libération : Signes honore les maquisards tombés pour notre liberté à la ferme de la Limate, sur le territoire de la commune, le 2 janvier 1944. Le monde combattant, le représentant du Préfet, les élus de l'ouest-Var notamment se sont

réunis sur le site de la ferme, puis au cimetière communal sur le monument des fusillés et sur la tombe des maquisards. En 2017, on veut garder vivace le souvenir du Massif de la Sainte-Baume, haut lieu de la Résistance provençale avec l'un des plus importants maquis.

L'Histoire a confirmé que s'il y a eu un indéniable soutien de la population locale, le groupe est aussi tombé par suite de trahison et de dénonciation. Ces faits, présents dans la mémoire de chacun des participants, rendaient plus poignant encore l'hommage aux résistants.

Collectif 14 - 18

La Semaine du centenaire de la bataille de Verdun du Collectif beaussétan a rendu hommage aux Poilus à travers conférences, expo et veillée. Reconstitution d'une salle de classe d'époque, exposition d'objets de guerre et d'uniformes, courriers des tranchées, panneaux expliquant et retraçant les mouvements et faits d'armes de l'année 1916, travaux des jeunes élèves du Beausset, du Castellet et de Sainte-Anne d'Evenos ont été autant de symboles, de bouleversants témoignages de tranches de vies, partagés par la population venue autant pour saluer les travaux du Collectif que pour mieux connaître cette période et honorer ceux qui l'ont vécue, ont souffert, sont morts pour l'avenir de leur monde.

L'édition 2017 de cette semaine de témoignages sera spécialement dédiée aux 8 beaussétans tombés



en 1917. Elle se tiendra du 8 au 15 novembre et sera l'occasion de retracer les faits marquants de cette année-là. Parmi les thèmes qui seront évoqués : la bataille d'Arras et du Chemin des Dames, l'entrée en guerre des Etats-Unis, les mutineries dans l'Armée française, la présence de soldats russes sur le front français, les premiers pas de l'aviation militaire, la médecine de guerre et les vies au Beausset en 1917. Hélène Bernard, dont c'est le tour de coordonner ce travail et l'action des bénévoles du Collectif,

fait volontiers appel à toutes les bonnes volontés pour aider à la mise en place du volet 2017 de ce projet : recherches historiques, mise à disposition d'objets, aide logistique...

Contact au 04 89 66 51 29

À VENIR

Dimanche 30 avril : cérémonie commémorative de la Déportation organisée par le Souvenir français
Lundi 8 mai : célébration de l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



Passeport et carte nationale d'identité

Depuis le 8 mars 2017, tout habitant d'une commune peut déposer une demande de Carte Nationale d'Identité auprès de toute mairie implantée sur le territoire français équipée d'un dispositif de recueil, selon le décret « autorisant la création d'un traitement de données à caractère personnel relatif aux passeports et aux cartes nationales d'identité » paru en fin d'année 2016.

Ce matériel permet de recueillir les empreintes digitales et de les numériser.

Le service État-Civil / Passeport de la mairie du Beausset dispose depuis plusieurs années de ce matériel pour les passeports et a élargi ce service pour les cartes nationales d'identité (création ou renouvellement).

Pour rappel, précisons que les dépôts de dossier se font uniquement sur rendez-vous préalablement pris ; les remises de pièces d'identité ont lieu les après-midi (se reporter au Mag'6).

Ayez bien à l'esprit que vous n'êtes pas seul à avoir à faire ou refaire vos pièces d'identité donc prenez vos précautions en prévoyant le délai de rendez-vous et d'instruction.

Pour faciliter les choses vous devez vous renseigner pour venir avec un dossier complet (document CERFA téléchargé sur internet, renseigné et accompagné des pièces justificatives obligatoires sans oublier le timbre fiscal).

Sachez que toutes les mairies ne se sont pas inscrites et équipées pour assurer ce service. Seules 33 communes le sont, ainsi Le Beausset est conduit à intervenir pour les demandes émanant des administrés de nombreuses communes comme Saint-Cyr sur Mer, La Cadière d'Azur, Le Castellet, Signes, Cuges, La Ciotat, Solliès-Pont ou encore Néoules.

Informations et rendez-vous :
A l'accueil de la Mairie
Tél. 04 94 98 55 73
Email : etat-civil@ville-lebeausset.fr

Ré-équilibrage des bureaux de vote

Un redécoupage géographique des bureaux d'élection a été élaboré en vue d'un rééquilibrage du nombre d'électeurs par bureau. Ainsi pour les prochaines élections, certains administrés sont susceptibles d'être affectés à un autre bureau de vote que celui où ils ont précédemment voté.

Les cartes électorales envoyées mi-mars portent la mention du bureau de vote valide. Vérifiez bien avant de vous déplacer.

Les 10 bureaux de vote répartis sur la commune sont maintenus de la même manière que précédemment, ce sont les électeurs qui peuvent avoir changé de bureau.

- Pour rappel les prochaines élections sont ainsi fixées :
- **Présidentielles** : 23 avril avec un second tour si nécessaire au 7 mai ;
 - **Législatives** : 11 et 18 juin.

Si vous êtes absent à ces dates (vacances, obligations professionnelles, formation, problème de santé... vous pouvez voter par procuration. Là encore, n'attendez pas la dernière minute !



Téléthon

L'édition 2016 du Téléthon – la trentième du nom – a recueilli près de 93 millions d'euros (exactement 92 740 769€). La collecte est en légère baisse par rapport à l'édition 2015 qui avait rassemblé 93,8 millions de dons.

Sur ces fonds collectés, 51,5 millions ont été obtenus par le 36 37 au téléphone, par internet et par courrier. 37,9 millions proviennent des 20000 animations organisées dans toute la France. Parmi ces animations, celles coordonnées par le Service des Sports et de la Jeunesse, sous la houlette de Franky Lapierre adjoint en charge de cette délégation aidée de Philippe Chareyre avec la généreuse compétence de Richard Rappalino et son service et de Yves Decarpigny, président de l'Amicale des Donneurs de Sang du Beausset. Tous ensemble, ils ont mobilisé les énergies et les bonnes volontés pour que de nombreuses associations répondent « présentes ». Sur l'Esplanade Charles de Gaulle et au Complexe Sportif, les prestations, animations et défis se sont succédés et tous ceux qui y ont pris part méritent un grand MERCI.

La cagnotte quant à elle, n'a pas atteint des sommets mais a permis aux organisateurs de remettre avec satisfaction un chèque d'un montant de 2 813,48€ à l'AMF TELETHON.

En 2017, le Téléthon se déroulera les 8 et 9 décembre. Chacun pourra y participer de manière individuelle puisqu'au Beausset, la décision avait été prise de solliciter la population une année sur deux.
Donc 36 37 !



39 89 : arrêter de fumer, c'est possible !

Le 1^{er} « Moi(s) sans tabac » a été lancé le 1^{er} novembre dernier. 180 150 personnes ont participé à cette vaste opération inscrite au programme national 2014-2019. Il serait dommage de s'arrêter en si bon chemin ! En France, 13 millions d'adultes fument quotidiennement et le tabagisme représente la 1^{re} cause de mortalité prématurée et évitable.

Si vous êtes décidé à arrêter, composez le 39 89, les tabacologues de Tabac info service vous donnent des conseils concrets pour arrêter de fumer et vous proposent un suivi personnalisé dans la durée. Egalement Appli tabac info service à télécharger.

tabac-info-service.fr



DON DU SANG

Voici le calendrier des prochaines collectes de sang :

- Jeudi 6 avril de 7h30 à 12h00, espace Mistral
- Lundi 26 juin de 15h30 à 19h30, espace Mistral avec grillades offertes dans les jardins

Donner son sang est un geste simple, gratuit et solidaire, alors n'hésitez plus !

Contactez l'Amicale des donneurs de sang au 06 17 71 58 35 ou rendez-vous sur le site : dondusang-efs-sante.fr

VIGIPIRATE

La posture Vigipirate « Fin d'année 2016 - 1^{er} trimestre 2017 » est remplacée, sur décision du 1^{er} ministre et sur l'ensemble du territoire national par la posture « Vigipirate Printemps 2017 » avec la mention Sécurité renforcée-risque attentat. Cette mesure prend effet au 21 mars 2017 et prend en considération les risques spécifiques aux opérations électorales dans un contexte de menace terroriste toujours aussi élevée. Relayée par le Préfet du Var, Monsieur Jean-Luc Videlaïne, cette information est assortie du maintien de la consigne antérieure relative à la nécessité de mettre en place tous dispositifs et mesures de sécurité jugés nécessaires.



Des travaux majeurs

Devant l'urgence de travaux à lancer, le Conseil Municipal du 19 janvier a, par anticipation du budget, voté une enveloppe de 437 500€ destinée à 3 projets majeurs en cours ou en phase d'études :

Maison des Arts

Elle a dû être fermée au public le 4 juillet 2016. Il s'agit de la réhabilitation du bâtiment et sa transformation en centre culturel. Après les phases d'études et de recherche du maître d'œuvre, le démarrage effectif des travaux est prévu fin 2017 / début 2018.

Extension de la restauration de la maternelle Pagnol

Afin d'accueillir 24 enfants de plus à la cantine et sachant que les murs

de l'actuelle salle de restauration ne sont pas extensibles, c'est l'espace du patio qui sera aménagé pour accueillir cette extension. Un cabinet d'architecture a été désigné, de nombreuses séances de travail ont eu lieu entre lui et les services municipaux comme avec l'architecte-conseil de la commune, mais les contraintes des procédures de marchés et délais d'instruction sont tels que la réalisation des travaux prévus pour l'été 2017 ne semble pas tenable et c'est fort regrettable.

Désamiantage et remplacement des sols à l'école élémentaire Malraux

La réalisation des travaux est programmée sur une période suffisante hors la présence de tout occupant, c'est-à-dire pendant les prochains congés estivaux. La livraison est fixée à la dernière semaine d'août pour permettre la rentrée des enseignants, puis des enfants.



Un préau parfaitement intégré au site



Sanitaires à l'arrière du préau

Préau de la maternelle Pagnol

A la rentrée des vacances de février, nous avons livré le préau de l'élémentaire Pagnol. Aujourd'hui, les enfants disposent, au sein-même de la cour, d'une superficie de 100 m² couverts et éclairés, permettant la mise à l'abri par mauvais temps ou la pratique d'autres activités. Ce préau qui faisait défaut depuis très longtemps est aujourd'hui parfaitement intégré à l'ensemble de la construction pré-existante.

Il a également été doté de sanitaires (garçons-filles - personnes à mobilité réduite) selon les normes en vigueur, qui viennent compléter l'équipement de la structure. La construction de ce préau a été accompagnée du marquage à neuf des couloirs de course, de la mise en place d'un espace jardinage... La partie en terre naturelle sera finalisée avec les enseignants.

Logements sociaux Var Habitat

2 projets de construction de logements sociaux de 21 logements chacun sont prévus rue Font-Neuve et rue Rougier. Il s'en suit une refonte des réseaux d'eau, électricité, assainissement. Afin d'optimiser les coûts et les travaux en faisant une économie d'échelle, on a réalisé une tranchée commune : gaz, eau et électricité.

A noter que pour permettre les travaux de construction de Font Neuve, une modification temporaire du sens de circulation a été mise en place. Chacun est invité à se conformer à la signalisation en place en oubliant ses habitudes. La sécurité est en jeu et les contrevenants sont verbalisés.



Font Neuve

Voirie

Trajet piéton

Afin de sécuriser le trajet des apprentis du CFA du Beausset et plus généralement des usagers, un cheminement pour piétons a été créé, menant de la gare routière de la RN 8 au CFA et entreprises voisines. Ces travaux ont été réalisés par le Conseil Départemental.

Allées des Primevères

Pour améliorer la sécurité de ses riverains, la commune a effectué des travaux d'enrobés allée des Primevères afin de faire disparaître les nombreux trous et nids de poules. Les services municipaux ont donc procédé à l'enrobé et au réajustement des bordures de cet axe depuis l'angle du Souvenir Français jusqu'au Gourganon pour rejoindre la voie communautaire.



TRAVAUX SIVU

Le Sivu a réalisé des travaux d'assainissement de la rue Cézanne à la rue Saint-Eutrope. Pour sortir la conduite et la décaler et re-calibrer sur la voie pour éviter les débordements.

CAVE COOPÉRATIVE

Les îlots en béton coloré et le tourne à gauche implantés à la cave coopérative ont été réalisés par le département. Ils permettent une meilleure desserte des commerces pour les riverains et participent à la sécurisation de la circulation.

AIRE DE LAVAGE NORMALISÉE

Le Centre technique municipal est composé d'une flotte importante de véhicules motorisés. L'aire de lavage a été récemment normalisée. Ce nouvel équipement s'inscrit dans une logique de respect de notre environnement.

PÔLE SOCIAL : Encore une mauvaise surprise !

Par un petit matin de janvier, nous subissons l'affaissement du plancher du Pôle social ! Encore une fois, nous sommes dans l'obligation de condamner le bâtiment.

Par suite de la fermeture du Pôle social les bureaux du CCAS et du BME sont transférés au sein de l'Hôtel de Ville tandis que le BIJ et les différentes permanences sont accueillies au sein du Pôle Saint-Exupéry aux jours et heures habituels.

Poursuite des travaux à lire dans le prochain numéro....

École élémentaire André Malraux

La rentrée scolaire de janvier a révélé un nouveau coup dur sur l'état des bâtiments communaux et leur entretien. C'est l'école élémentaire André Malraux qui a été touchée cette fois.

E

En effet, à l'occasion de la mise à jour du Diagnostic Technique Amiante et du signalement de dégradations multiples du sol dallé, planait la menace d'un risque d'émanation d'amiante. La Municipalité, soucieuse du respect de ses obligations sanitaires et sécuritaires, a pris la décision de fermer l'École élémentaire André Malraux.

Elle a ainsi appliqué le principe de précaution recommandé en pareille circonstance ; au-delà, elle a commandé une étude de repérage de l'amiante et des matériaux support. Ce premier rapport a confirmé l'état de dégradation des matériaux contenant de l'amiante et ciblé les mesures correctives à apporter, notamment les travaux à effectuer **« de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation »**. Parmi les mesures conservatoires appropriées, il était préconisé **« d'adapter voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante »**.

C'est strictement ce qui a été fait, dans l'intérêt de tous les usagers.

Parallèlement, elle a commandé auprès d'une entreprise, elle aussi agréée, une étude d'analyse et de mesure. Les résultats obtenus fin janvier ont révélé l'absence de fibres volatiles.

Pour autant, sachant que c'est bien la dégradation des matériaux contenant de l'amiante qui est à risque et sur le constat que 1365 m² de l'Élémentaire Malraux sont dégradés – voire très dégradés – l'École demeurera fermée et inaccessible jusqu'à la rentrée de septembre 2017. Les procédures préliminaires de travaux ont été lancées et ceux-ci seront effectués durant les vacances scolaires d'été, c'est-à-dire hors la présence d'enfants et autres utilisateurs.

À peine un mois après la découverte des désordres et trois semaines après la rentrée du 2 janvier, chaque classe a pu retrouver une salle exempte de tout risque lié à l'amiante. En effet, sur les 8 classes affectées, 6 ont été relogées dans des classes modulaires de 54 m² chacune et parfaitement adaptées et 2 autres ont été accueillies dans des classes en dur, au sein de l'École Jean Gavot. Le Pôle Enfance et Vie Scolaire, sous l'autorité de Madame Laurence Bousahla, adjointe aux Ecoles, les Services Techniques sous l'autorité de Monsieur Patrick Espinet, adjoint aux travaux, le service de Prévention et la Police Municipale placées sous l'autorité de Madame Sybille Rey, adjointe à la Sécurité, ainsi que l'Administration Générale de la Mairie, ont chacun pris leur part de travail et de responsabilité pour traiter efficacement ce dossier et accompagner au mieux les personnels et enseignants. Mobilier scolaire et matériel nécessaire à l'enseignement ont été déménagés et des bornes wifi ont été installées pour permettre l'utilisation des tablettes numériques dont la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume a doté toutes les classes élémentaires du territoire. Ainsi, cette technologie nouvellement mise en place sur les 8 communes de Sud Sainte Baume et bien loin d'être généralisée ailleurs n'aura fait défaut que trois semaines à l'Élémentaire Malraux.



6 classes sont logées dans des bâtiments modulaires de 54 m² chacune



La salle polyvalente de l'Élémentaire Malraux et son site de bibliothèque accueillent aussi des ateliers thématiques

La gestion de la crise liée à la présence d'amiante aura donc duré 20 jours pour les enseignants, les élèves et leurs familles qui ont retrouvé le 23 janvier dernier chacun une classe. Durant ces 20 jours, des solutions de substitution avaient été mises en place pour assurer l'accueil et l'enseignement.

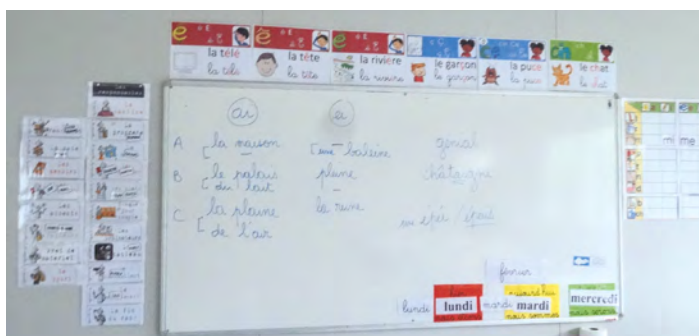
Parmi les enseignants et les associations, la solidarité avait joué à plein pour aider l'Élémentaire Malraux à passer ce cap difficile. Ainsi l'ODEL, l'École Jean Gavot, la Joie de Vivre qui ont accueilli classes et enfants dans les locaux municipaux mis à disposition de leurs activités. D'autres alternatives aussi étaient proposées avec le Pôle Culturel Saint-Exupéry, l'École Marcel Pagnol qui se proposait d'accueillir des classes, le collège Jean Giono qui lui aussi acceptait de se serrer un peu pour héberger des salles de classes. Finalement, la Municipalité, dans le souci de ne pas perturber la vie des familles qui pouvaient avoir à accompagner et récupérer des enfants sur plusieurs sites et devant la réticence des enseignants de Malraux à délocaliser tout ou partie de leur école, a fait le choix de louer 6 salles modulaires à implanter tout près des 2 classes de Gavot où demeurent basées 2 classes.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à ces efforts de solidarité pour le partage des locaux municipaux.

Finalement, 20 jours après la rentrée, au prix d'un énorme travail et d'un budget de 90 000€ dédié à la location des modulables, chaque classe a fonctionné normalement et c'est la seule chose qui compte maintenant.

Au 23 janvier, les enfants étaient heureux de fréquenter une classe identifiée, de retrouver leurs copains et copines, de profiter normalement de l'enseignement prodigué par leurs enseignants et c'est bien là tout ce qui importait à la Municipalité. Dès lors, les polémiques des adultes ayant souhaité instrumentaliser une situation de crise n'avaient plus aucune importance.

Pour revenir en quelques mots sur la genèse de l'histoire, disons que de très nombreux bâtiments publics contiennent de l'amiante car construits à une époque où ce matériau était très utilisé. Ce n'est que plus tard que les effets dangereux de l'amiante ont été identifiés jusqu'à l'interdiction de ce matériau et l'apparition d'une réglementation très stricte du suivi des bâtiments publics contenant de l'amiante. Et c'est le non-respect de cette réglementation qui impose des surveillances tous les trois ans qui a posé problème, puisque les diagnostics de 2008 et 2013 n'ont pas été réalisés. Désormais, aucun enfant ou intervenant ne courra un risque lié à l'amiante puisque l'école est fermée et que les travaux de recouvrement seront faits cet été.



Au hasard des intérieurs de classes.



Ça s'est passé

- 1 Block** : ce spectacle époustouflant, directement importé de Londres dans le cadre de la 2^e Biennale Internationale des Arts du Cirque de Marseille PACA a commencé sa tournée par Le Beausset en lui coupant le souffle : 7 artistes mêlant danse, acrobaties, équilibres avec 20 blocs surdimensionnés pour déconstruire et reformer une variété infinie de formes.
- 2 Conférence de sensibilisation** : À l'initiative de la commune, les différents acteurs de la sécurité (gendarmerie, sapeurs pompiers, sécurité civile) sont venus s'entretenir avec les beaussetans.
- 3** On a ramé pour le **Téléthon 2016**.
- 4 Playmovar** : la seconde édition de cette exposition internationale a poursuivi sa conquête de public parmi les collectionneurs, petits ou grands.
- 5 Kahi Kai** : Mieux connaître la mer et ses poissons... pour mieux les protéger.



6



6



6



7



5

8



8

é au Beausset

6 Christophe Bacquié, le chef étoilé de l'Hôtel du Castellet, invité d'honneur de l'Automne des Gourmands et amoureux de produits « vrais » a rencontré bien d'autres amateurs d'authentique à l'occasion de cette première édition. Prochain Automne des Gourmands le 21 octobre.

7 La Réserve communale de Sécurité Civile ne manque jamais une occasion de sensibiliser la population à sa propre sécurité. C'était récemment au Jardin des Goubelets, sous la houlette de Franck Halliday.

8 23 janvier : l'occasion pour le Maire et son Conseil Municipal de présenter ses vœux à la population, accompagné de Marc Lauriol, conseiller départemental.

9 En avant-première de Block, les danseuses de Giono.

10 Têtes de Linette. Le public a été conquis par la douce folie de trois brins de femmes venues envoûter de leurs chansons l'église du Beausset. Sensibilité, émotion, sourires étaient au rendez-vous. De sacrés talents !



9

Du côté de la Santé

Psychopraticien - Hypnothérapeute
Christophe RODRIK

Consultation sur RDV au 07.69.07.40.33
Cabinet : 23 rue Portalis

Sophrologue et praticienne en Etiomédecine
Françoise TRAN

Consultation sur RDV au 06 19 70 65 97
Cabinet : 59 bd Chanzy
www.francoise-tran.fr

Signalétique

Saluons l'initiative d'**Eric BONNY**, adjoint au Maire délégué au commerce et au développement économique qui a souhaité établir un partenariat avec l'Association des Commerçants et la société SICOM pour mentionner les activités sur la commune. Commerces, entreprises, professions libérales qui le souhaitent sont désormais identifiés en remplacement du fléchage ancien qui affichait « tous commerces ».

Contact : Association des Commerçants (boutique Cristalline) ou Eric Bonny (Bergamote et Chocolat)



Transaction immobilière

■ **Marie Mirallès**

Agent immobilier indépendant
Tél. 04 94 05 01 73
06 52 33 57 21
contact@miralles-immo.fr
www.miralles-immo.fr

Écrivain Public

Nadine HERVÉ et **Carine TRONIOU**

vous proposent des prestations de service autour de l'écriture ou de formalités administratives:

- Rédaction de courriers administratifs, de documents personnels (lettres, faire-part...) ou professionnels
- Reformulation ou correction de mémoire, rapport de stage, exposé
- Biographie et récit de vie
- Gestion de notes de frais, devis, factures
- Suivi et relance des règlements et bien plus encore

■ **7 boulevard Chanzy**

Tél. 04 83 42 36 36
Carine 06 03 65 73 46
info.ags83@gmail.com
Nadine 06 19 26 20 04
info.nadine83@gmail.com

Arthur Cordonnerie Multiservices

Le cordonnier, récemment encore implanté au cœur du village (rue Portalis) a récemment investi de nouveaux locaux accolés à Carrefour Market (Rond-point Pompidou)..

■ Tél. 04 98 03 60 43

La Fée Lytchée

■ **Christine Boyer**

Esthéticienne à domicile
(soins esthétiques & massages bien-être)
Tél. 06 26 69 43 29
Site : www.feelytchee.com

BMK Construction

■ **Entreprise de maçonnerie Travaux de rénovation**

50 rue Portalis
8h00-12h00 / 14h00-18h00
Tél. 04 94 98 67 61
www.bmk-construction.fr

L'Épicerie

Vente de produits du terroir en direct producteur de France, Espagne, Corse, au détail et en demi-gros, et expo-vente d'articles de décoration. Fromages, charcuteries, confitures, plats cuisinés, cave à vins, huile d'olive... Sandwiches et plateaux de dégustations le midi.

■ **Horaires d'ouverture**

9h30-12h00 et 16h30-19h00
3 boulevard de la Libération
Tél. 06 27 80 01 65
ou 06 18 56 55 07

Contrôle Technique Le Théo

Nouveau : le centre de contrôle technique Le Théo est désormais apte à organiser l'épreuve de passage du code de la route. Connectez-vous sur le site « **Objectif code** », choisissez une session proposée au centre du Beausset et inscrivez-vous. Tarif : 30€.

■ **Contact :**

Centre de Contrôle Technique
Le Théo - RDN 8
Tél. 06 60 16 08 96





Une fin d'année plébiscitée !
Retour en images



ETAT-CIVIL



Mariages

2016			
06/10	PATELLARO Olivier & NONDEDEU Nathalie	12/11	BAKOUICHE Jaouad & HADJSEYD Sabrina
08/10	BASSO Mathieu & VERSEPUY Audrey	23/12	CLAUVAUD Pierre & PORCU Miriam

Naissances

2016		2017	
03/09	GRAZIANO Louise	03/02	MICELI Margaux. Fait rare pour le mentionner la petite Margaux est née au Beausset
24/09	BAFICO Louis,		
24/09	GRELU Léonie,		
21/10	LIVACHE Marius,		
02/12	ENSMINGER Maxime,		
03/12	CHAUVAUD Aline,		

Ils nous ont quittés

2016		2017	
15/09	RICCO Patrice	28/12	BONNARD Odette née HILAIRE
15/09	JALABERT Jacqueline née JUNKER	29/12	CERVETTI Odette née ROUQUIER
21/09	HEQUET Christiane née PILOT	30/12	FRAVAL Edouard
25/09	BRUNO Claudette née MOUTTE	30/12	KUNZ Monique née GARRON
27/09	LAMARQUE Viviane née ALONSO	03/01	RAVIGLIONE Linette née LUCCISANO
02/10	PELESTOR Michel	03/01	BOUVART Bernard
06/10	FOUQUIER Francis	05/01	VAUDOIS Robert
06/10	GILLE Roger	07/01	LOUKRISS Fatima née HAMRI
08/10	MAYOLY Josselyne née GREGOIRE	11/01	MARTINEZ Tina née FRIGNANI
09/10	LAMPERTI Sergio-Siro	12/01	BONNAUD Gilbert
12/10	COURBET Roseline née BONNARDEL	13/01	GAS Odette née GENIES
13/10	DALIAN Ludovic	13/01	LAMBERT Eugénie née GUNTHER
17/10	SCHITTLY Huguette née BEAU	13/01	GRANATA Suzanne née BOURNAZEL
21/10	LANTIERI Hélène née CAUSSIDOU	14/01	PENILLA Pierre
25/10	BESOSTRI Mireille née TADDEI DIT TORELLA	14/01	CABONI Eugène
27/10	DUSSEAU Hélène née LUTYJ	14/01	BAUMIER Jeanne née REVEST
28/10	BLANC Nicole née GENEVÈS	15/01	LANÇON Edith née BARRIERE
30/10	DURAND Jacques	16/01	LEPRAND Roger
31/10	DEBARGE André	16/01	BELLUCCI Antoine
31/10	WILLAERT Ginette née REBOUL	18/01	SISTI Lucien
02/11	CHICKEN Terrence	19/01	DESPREZ Hélène née MERLY
05/11	FEILER Isabelle née FORTIN	21/01	LE CALVEZ Yves
12/11	BLANC Victor	25/01	CARPENTIER Gilbert
12/11	LUCKI Guillaume	01/02	LARGERON Aimé
13/11	RIVE Juliette née VARENNE	01/02	GRINI Christian
15/11	LOMBARDO Berthe née FARRUGIA	03/02	TINNES Jacqueline née PARRENIN
15/11	SÉCHEPÉE Caroline née CROSO	10/02	PINO Rosaria née FATA
16/11	BLANC-TRAVAILLON Renée née GUERRET	13/02	BUGADA Philippe
18/11	EMERIC Lucienne née BRÉARD	14/02	NOMDEDEU Ginette née BAUMIER
23/11	MAILLET Carmen née MURAT	14/02	GARCIA Danielle née PIPOLO
29/11	CASANOVA Jacqueline née SIMONETTI	16/02	CORDIER Max
08/12	MARONNE Jean	16/02	NAVARRETE Denise née ROTURIER
11/12	GRALL Eugène	20/02	FELGEROLLES Gilbert
16/12	DURAND Renée née FERRANDO	21/02	THELLIER Felizitas née FETZER
21/12	ROUX Yvan	24/02	CANOLLE Madeleine
23/12	MALLET Christiane née DURBIN	26/02	DUCHÈNE Marie née BATAILLE
25/12	RAMBERT Emmeline née THIBAUD	27/02	GUIGUES Serge
25/12	PAIX Odile		
28/12	CHARRON Josiane née DÉSIR		

Une pensée toute particulière accompagne les familles de Vincent de Peretti et de Daniel Alexandre, agents demeurés respectivement 4 et 35 ans au service de la commune.

Libre expression des groupes minoritaires

Excédés !... les usagers du Spanc (Service Public Assainissement Non Collectif) Sud Ste-Baume !

C'est une assistance massive et motivée qui a répondu présente ce mercredi 8 février 2017, à la salle Azur pour la conférence-débat sur le montant de la redevance imposée par la société délégataire privée SAS Spanc SSB, aux usagers de la communauté d'agglomération. Un sujet touchant les 20.000 habitants de notre Communauté d'Agglomération Sud-Sainte-Baume (CASSB).

Cette conférence était organisée par le Collectif « Spanc SSB Le Juste prix », coordonnée par M.Georges Tua, président de l'Association Défense de l'Environnement du village d'Evenos et également animée par M. Alain Chosson, président de l'Association CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie). Celui-ci a exposé un récapitulatif complet et détaillé du problème devant un très copieux auditoire. Selon l'association Consommation et Cadre de Vie : (CLCV) nous payons la redevance Spanc la plus élevée de France !

Les signataires du Collectif demandent, dans un souci d'équité, la révision du prix « exorbitant » pratiqué par la société délégataire. Divers courriers adressés au président du CASSB sont restés, à ce jour, sans réponse. La Cour Régionale des Comptes ne souhaitant visiblement pas s'emparer du sujet, le médiateur de l'eau a donc transmis le dossier au défenseur des Droits, demande également restée sans nouvelle... mais la DDPP étudie le dossier... nous attendons donc encore !!!

Muriel Fiol, Conseillère Régionale du Front National, y accompagnait Yolande Bonnaure, conseillère municipale. Nous y avons déploré l'absence des élus de la CASSB, également invités à cette conférence-débat. Toute une rangée de chaises leur étaient réservées... elles sont donc restées vides... en vain !!!

Muriel Fiol s'exprima en notre nom à cette occasion, en invoquant «notre colère et notre indignation devant ce manque de respect pour les habitants de la CASSB»... Frustrés et remontés, on le serait à moins, les habitants ont rejoint leur domicile, n'ayant pas eu de réponse à leurs diverses et nombreuses questions... Mais la persévérance est plus que jamais un moteur !

Yolande Bonnaure et Matthieu Dellwing
Conseillers municipaux FN
Lebeausset.bleumarine@gmail.com

Et si nous regardions devant nous...

Les dysfonctionnements ne manquent malheureusement pas dans la gestion municipale. Le journal de mars du Beausset Rassemblé reviendra sur ceux-ci.

Cela ne doit pas nous empêcher de nous interroger sur les différents projets en cours et pour lesquels le citoyen est soigneusement tenu à l'écart.

Une étude pour la voie reliant Evenos au Beausset par la plaine et un nouveau rond-point au débouché sur la DN8 après Casino sont présentés comme devant régler les problèmes de circulation au Beausset. Bizarre, car les nuisances sont essentiellement sur les Boulevards du 11 nov. et du 8 mai.

Un lotissement de 150 logements sur la zone des Lèques contribuera à rendre encore plus aigus ces problèmes de circulation que l'on prétend vouloir résoudre. Pour mémoire, la zone n°1 à urbaniser se situait vers Maran.

La logique de ces projets ne serait-elle pas de rendre inévitable un contournement par la Vallée du Silence.

D'autant que le développement de la Zone d'entreprises de Signes, ainsi que celui de l'aérodrome du Castellet confié au groupe Vinci, est conditionné par un accès rapide à l'autoroute.

Loin de nous opposer au développement économique de la région et à la création d'emplois, nous réclamons un véritable débat démocratique sur les enjeux futurs et non une collection de mesures qui feront apparaître un jour ce contournement comme indispensable. **Nous voulons que le passage par la Vallée du Silence ne soit plus la seule option étudiée pour le désenclavement de la Zone de Signes et de l'aérodrome.**

E. Friedler, P. Rossano, C. Valady
www.lesamisdubeaussetrassemble.org



Inscriptions en maternelle

Pour les enfants nés en 2014 et les nouveaux arrivants, les inscriptions se font à compter du lundi 24 avril au Pôle Enfance et Vie Scolaire (Fermé le mercredi après-midi), rond point de Lattre de Tassigny.

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile sur le Beausset
- En cas de séparation / divorce, justificatif de garde de l'enfant concerné.
- Renseignements complémentaires au 04 94 05 16 12 ou par email à periscolaire@ville-lebeausset.fr

Ose tes idées

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la politique de la Ville et la CAF du VAR, en partenariat avec la FOL du VAR, s'engagent dans la promotion du « mieux vivre ensemble » en développant ce dispositif de soutien financier aux initiatives de jeunes. En effet, « Ose tes idées » attribue des bourses au projet pouvant aller jusqu'à 1500€. Ce projet peut être

individuel ou collectif avec une ambition d'intérêt général et/ou d'utilité sociale, donc ouvert sur les habitants et/ou pour l'amélioration du cadre de vie. Ouvert à tous les jeunes varois entre 11 à 25 ans.

Contact : 04 94 24 72 96
ou initiatives.jeunes@laligue83.org



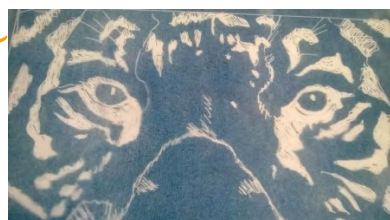
L'Association sportive Danse du collège Jean Giono

Un focus particulier aux filles de l'Association sportive Danse du collège Jean Giono qui, entraînées par Sandra Goin, enseignante en EPS, sont championnes départementale, académique et qualifiées aux compétitions France en danse contemporaine depuis 2 ans. A l'occasion du spectacle Blocks, elles ont participé à l'accueil des quelques 800 spectateurs, élèves et adultes, et ont bénéficié avec les artistes d'une rencontre en anglais suivie d'un échauffement, avant de faire la 1ère du spectacle ! Bravo mesdemoiselles !

Artiste au Collège

Dans une dynamique de partenariat entre le collège Jean Giono et le centre d'art Le Moulin, à la Valette, le projet « Artiste au collège » a instauré pour la 7^{ème} année une rencontre avec un artiste venu partager un temps de questionnement et de pratique autour de l'image et de la représentation.

C'est le photographe Drissqui qui fut cet hiver l'hôte du collège Jean Giono. Pour lui, le champ de la photographie est comme un terrain de jeux et d'expérience où toute certitude est à bannir.



RÉVÉLATIONS CYANOTYPIQUES :

Expérimentations autour d'un procédé de photographie ancien. Le cyanotype est un procédé photographique par contact qui se réalise sur des supports tel sur le papier, carton, tissu, bois ...

La solution cyanotype est

l'association du Ferricyanure de Potassium et du Citrate de Fer Ammoniacal qui donne des photogrammes monochromes aux nuances bleues.

Qu'est-ce que faire une image ? Comment fait-on une image ? Qu'est ce qui se joue dans le temps de la révélation ? Comment exposer ? Comment s'exposer ? Ce fut une expérience enrichissante à l'actif du collège et des arts plastiques.



CASQUE OBLIGATOIRE

A compter de 22 mars 2017, le port du casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)

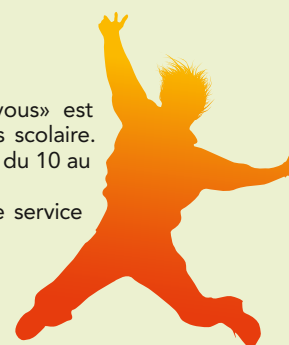
Depuis le 15 janvier, le dispositif d'autorisation de sortie du territoire a été rétabli pour tout mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale. Il s'applique à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, linguistiques...). Abrogé en 2012, ce dispositif a été rétabli pour tenir compte d'un contexte international marqué par des départ vers des zones de conflit. Ce document est exigible pour tout mineur résidant en France, quelle que soit sa nationalité.

ADOS BOUGEZ-VOUS

L'opération « Ados bougez-vous » est reconduite à chaque vacances scolaire. La prochaine période aura lieu du 10 au 14 avril 2017.

Pour plus d'infos, contactez le service municipal des sports.

Tél. 04 94 93 44 66



CLUB DÉCOUVERTE

Pendant les vacances de Pâques, les petits n'auront pas le temps de s'ennuyer avec le programme bien rempli proposé par le Club Découverte. Les sessions se dérouleront du 10 au 14 avril et du 18 au 21 avril 2017 (1 semaine au choix).

Là aussi, il s'agit d'opérations reconduites le temps des vacances.

Inscriptions et réservations au pôle Enfance et Vie Scolaire au 04 94 05 16 12

Avril

Jusqu'au vendredi 7 avril,

■ **EXPOSITION DE PEINTURES**
de l'association la Joie de Vivre
Pôle Saint-Exupéry.

Mercredi 5 avril

■ **LECTURE-SPECTACLE,**
« LA PROMESSE DE L'AUBE »
DE ROMAIN GARY,
Compagnie Des Ils et des Elles
20h30, espace Azur
10€ et 7€ pour les moins de
14 ans.
Informations et réservation
à la Maison du tourisme
04 94 90 55 10



Jeudi 6 avril

■ **DANSE CONTEMPORAINE,**
"WE LOVE ARABS"
Spectacle Hors les Murs avec
transport en bus possible.
20h30, scène nationale de
Châteaullavon.
Sur réservation auprès de la
maison du tourisme
04 94 90 55 10
A partir de 14 ans, 15€ au lieu
de 27€

Vendredi 7 avril

■ **DANS LE CADRE DES**
48 HEURES DE LA BD,
INTERVENTION DE
SÉBASTIEN PHILIPPE
3 heures durant pour un vrai
moment d'échanges et de
partage avec les lecteurs sur le
thème «concevoir sa BD»
Les BD seront disponibles
contre participation de 1€
Au palmarès de Sébastien
Philippe : Bécassine,
l'Escadrille des Têtes Brûlées,
Buck Danny, Tanguy et
Laverdure.
Les 48H BD, c'est le 1^{er} évènement dédié à la BD en France
et en Belgique ! Ne manquez pas ce rdv exceptionnel et
totallement inédit sur la commune
Espace Azur entre 18h et 21h
En partenariat avec la librairie Charlemagne



Tout au long de l'année à la Maison de la Nature des 4 Frères
■ **VISITE GUIDÉE AVEC PHOTOS D'ÉPOQUE DU PARC**
ET DU CHÂTEAU DU XVIII^e SIÈCLE DEVENU LA
GENTILHOMMIÈRE DE MLH.
Chaque jeudi sur RDV
Mme Leroi-Goarnisson 06 87 07 12 36
Programme disponible à la Maison du Tourisme
04 94 05 33 90

Samedi 8 avril

■ **2^e ÉDITION DU PRINTEMPS DES JARDINIERS**
Foire aux plants, vente de produits de saison, jeux et ateliers
jardinage pour les enfants, exposition des créations des enfants,
spectacle jeune public « **Chenille mon amour** » à 11h30 et 15h.

Mercredi 12 avril

■ **LECTURE DE CONTES POUR ENFANTS.**
« Nos amis les animaux de la ferme »
De 16h00 à 17h00, Maison du Tourisme
Inscription conseillée 04 94 90 55 10

Samedi 15 avril

■ **CHASSE AUX ŒUFS**
DE PÂQUES
De 10h00 à 12h00, Jardin des
Goubelets
Participation réservée aux
enfants des écoles maternelles
du Beausset
Inscription au service des
sports 04 04 93 44 66



■ **DRONE EXPÉRIENCE**
BEAUSSETAN
Journée, complexe sportif.
Demos, parcours...
Organisé par le COF

Lundi 17 avril

■ **VIDE-GRENIERS**
DE PÂQUES
Organisé par l'Office de
Tourisme.
04 94 05 00 05



Du mardi 18 au lundi 24 avril

■ **EXPOSITION DE PHOTOS DE LA MJC**
Pôle Saint-Exupéry.

Jeudi 20 avril

■ **CONFÉRENCE « La Symphonie Pastorale de Beethoven : l'influence française de J.J. Rousseau »**
de l'association HARPS, animée par Monique Dautemer
18h30, espace Azur

Samedi 22 avril

■ **ANIMATION DE VILLAGE**
Dès 10h00, esplanade Charles de Gaulle, organisé par l'ACB

Vendredi 28 avril

■ **CONFÉRENCE SUR LE THÈME DE LA SANTÉ.**
19h00, espace Azur. Organisé par le Lions' Club.

Samedi 29 avril

■ **FÊTE PAYSANNE ORGANISÉE PAR LE COF**
Expositions de vieux outils agricoles, art de fer (coutelier, rémouleur), un berger et ses moutons, fromages de chèvres, vieux tracteurs, maréchal ferrant, tour de calèche, exposition photos au Cercle du 24 février...
Petite restauration sur l'esplanade Charles de Gaulle

Mai

Mardi 2 mai

■ **EXPOSITION DE PEINTURE**
Jusqu'au vendredi 5 mai
Pôle Saint-Exupéry

Samedi 13 mai

■ **ATELIERS CRÉATIFS DE MATERN'LAND**
De 9h30 à 11h30, esplanade Charles de Gaulle

■ **ANIMATION DE VILLAGE DE L'ACB**
De 10h00 à 17h00, place Jean Jaurès

Du vendredi 19 au 1er juin

■ **EXPOSITION DE GRAIN D'ARGILE**
Vernissage le 19 mai à 18h00 au pôle Saint-Exupéry

Samedi 20 mai

■ **JOURNÉE BIEN-ÊTRE DU COF**
Stands, ateliers...
De 10h00 à 17h00, esplanade Charles de Gaulle

Jusqu'au 29 mai

■ **EXPOSITION DE PATCHWORKS DE L'ASSOCIATION PATCHWORK**
Vernissage le 27 mai à 11h00, espace Mistral



Samedi 27

■ **JOURNÉE CORSE DU COF**
Artisanat, ateliers de 9h00 à 18h00, esplanade Charles de Gaulle. Conférence et concert à 20h00 à l'espace Azur.



■ **1997 : 2017 : JHOV FÊTE SES 20 ANS !**

Vendredi 5 mai de 17h à 21h et samedi 6 mai de 9h à 17h

Au programme : « les Argonautes », club de modélisme naval : démonstrations de maquettes sur une grande piscine, le vendredi soir les bateaux seront illuminés. Un créneau sera prévu pour les enfants avec des bateaux écoles afin de les initier au modélisme. Des structures gonflables seront installées pour les enfants. Une buvette et de la restauration seront tenues par les jeunes de JHOV.
Esplanade Charles de Gaulle

Samedi 15 juillet à partir de 19h

Repas festif au complexe sportif afin de réunir les anciens et nouveaux membres de l'association, ainsi que les amis et sympathisants de JHOV

Inscriptions et renseignements au bureau de JHOV au complexe sportif

Jeudi 18, jeudi 25, vendredi 26 mai

■ **L'ULTIMATE FIGHT NIGHT AU BEAUSSET !**

Organisée par le Fight Gym Beaussetan

Jeudi 18 mai :

Conférence de presse officielle de l'Ultimate Fight Night
17h30 Hôtel de Ville

Jeudi 25 mai :

Pesée officielle de l'Ultimate Fight Night
11h00 espace Azur

Vendredi 26 mai :

Gala de K1

17h00 complexe sportif

Les combats seront retransmis sur Canal + !



Printemps
des

2^{ème} édition

jardiniers

Samedi 8 avril
esplanade Charles de Gaulle

Foire aux plants,
vente de produits de saison,
spectacles et animations

9h - 17h

